

ANNONCE

Inscription des diagnosticiens/-nes d'automobiles et des coordinateurs/trices d'atelier automobile aux examens de domaines de compétences

En **printemps 2026**, l'UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile, met en place des examens de modules et de domaines de compétences en français pour les diagnosticiens/-nes d'automobiles et les coordinateurs/trices d'atelier automobile.

Les examens se déroulent comme suit au centre d'examens de l'UPSA, Wölflistrasse 5, 3006 Berne :

Domaines de compétences Z1, Z2, Z3 et Z4 MA (Règlement d'examen du 2014)
Epreuves pratiques - 9 au 13 mars 2026
Epreuves écrites - le 28 février 2026

Conclusion des inscriptions: **dimanche le 30 novembre 2025**

La taxe d'examen, qui comprend les frais de matériel, s'élève à:

CHF 700.- plus TVA (frais d'examen)
CHF 100.- plus TVA (frais pour les services d'organisation)

L'inscription aux examens des domaines de compétences et de modules se fait à l'aide du formulaire en ligne officiel et en joignant le certificat de capacité (uniquement à la première inscription).

Les émoluments doivent être virés, **dans un délai de 30 jours**, sur notre compte bancaire à notre demande.

Les inscriptions incomplètes ou non conformes aux exigences d'examen ne pourront pas être prises en compte.

Arnold Schöpfer, Commission chargée de l'assurance qualité (Commission AQ)

Berne, en octobre 2025